Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260706-CC_2026_212-DE

Délibération n° 2026.212

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 6 Juillet 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Six Juillet Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Daniel BALLUAIS – Rémi BALLUAIS – Stéphane BARBE – BERTHELOT Sylvaine – Frédéric BOUFFORT – François BOUVATTIER – Roger BUFFET – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – Hubert COUASNON – DALLÉ Pascal – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Marylène FEVRIER – Zoé GALICHÉ – Christian GALLE – Amélie GARNIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Anthony HUE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Denis MANCEAU – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Joachim RONDIN – Angélique ROYER – Florian SALMON – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Nombre de Conseillers Communautaires :

En exercice :	58
Présents :	50
Pouvoirs :	1
Votants :	51

Date de la convocation : 30 juin 2026

Date d'Affichage : 7 juillet 2026

Vote :

Pour :	51
Contre :	0
Abstention :	0

Anne BANNIER est représentée par Frédéric BOUFFORT, son suppléant
Stéphane IDLAS est représenté par Sylvaine BERTHELOT, sa suppléante
Isabelle RICHARD est représentée par Marylène FEVRIER, sa suppléante
Henri-Claude GAUTIER est représenté par Angélique ROYER, sa suppléante

Aldwin SOLLIER a donné pouvoir à Wilfrid GODEUX

Étaient excusés :
Stéphane IDLAS – *Vice-président délégué*
Anne BANNIER – Benoît Du PORTAL – Franck ESNAULT – Magali FONTAINE – Henri-Claude GAUTIER – Mattéo GENAR – Laurent LEGENDRE – Jean-Louis QUILLIOT – Isabelle RICHARD – Aldwin SOLLIER – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : Rosi BORDET est désignée secrétaire de séance

2026.212 - Attractivité économique et emploi – Cinquième édition du Forum des métiers et de l'orientation du pays de Fougères

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260706-CC_2026_212-DE

Fougères Agglomération **2026.212**

2026.212 - Attractivité économique et emploi – Cinquième édition du Forum des métiers et de l'orientation du pays de Fougères

Vu la délibération n°2023.145 du Conseil d'Agglomération en date du 18 septembre 2023 visant l'établissement d'une convention pluriannuelle de financement relative à l'organisation du Forum des métiers et de l'orientation, en partenariat avec Couesnon Marches de Bretagne ;

Les intercommunalités de Fougères Agglomération et Couesnon Marches de Bretagne organisent depuis 2023 un Forum des Métiers et de l'Orientation du pays de Fougères.
Après une quatrième édition qui a eu lieu à Maen-Roch en janvier 2026, la cinquième édition aura lieu dans la grande salle de l'Espace Aumaillerie les vendredi 15 et samedi 16 janvier 2027.

Les premières éditions ont montré les attentes fortes de la population pour accompagner en proximité l'orientation tout au long de la vie (public adulte, déjà en emploi ou sans emploi), dans un contexte de nouvelles aspirations professionnelles (sens du métier, horaires, compatibilité avec une vie personnelle, etc.) et de reconversions plus fréquentes.
Sont ainsi appréciées la rencontre de professionnels en exercice sur un large spectre de métiers et la présence d'acteurs ressources pour accompagner les choix professionnels des visiteurs.

A noter qu'un millier d'élèves de 3ème, 4ème et 2nde, issus d'une quinzaine d'établissements scolaires du pays de Fougères, participeront à ce forum le vendredi.
Une conférence sera organisée sur l'orientation et l'alternance le samedi.

Acteurs mobilisés pour l'organisation :

- Pilotage EPCI (Fougères Agglomération et Couesnon Marches de Bretagne)
- Co-organisation associant :
  - les partenaires de l'orientation (Région, France Travail, Mission Locale, PAE, etc. sous la bannière IDEO),
  - les acteurs représentant des entreprises rassemblées (fédérations professionnelles, chambres consulaires, « L'agriculture recrute », UIMM, etc.),
  - le CIO avec les collèges, lycées et organismes de formation

Budget – Edition 2027 :

- Montant estimé : 24 000 € hors ingénierie d'organisation interne aux EPCI.
- La Région Bretagne pourrait subventionner le projet à hauteur de 30 % maximum à travers le financement "Infos métiers".
- Les coûts de transport des élèves sont entièrement pris en charge par la subvention régionale et les établissements scolaires qui contribueront à hauteur des coûts de déplacement de leurs élèves.
- Fougères Agglomération supporterait le coût de location de la salle de l'Aumaillerie (estimé à 4 200 € après subvention régionale).
- Conformément à la convention liant Fougères Agglomération et Couesnon Marches de Bretagne, le reste à charge (9 800 €) est réparti à hauteur de 70% et 30% entre les intercommunalités.

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260706-CC_2026_212-DE

Il est proposé un budget à 24 000 €, réparti comme suit :

DEPENSES		**RECETTES**	
Poste	**Montant**	**Poste**	**Montant**
Location salles et prestations nettoyage, sécurité, électricité, aménagement	14 000 €	Région Bretagne	7 200 €
Communication	2 000 €	CA Fougères Agglomération	11 060 €
Frais de réception (notamment la restauration du vendredi midi)	4 000 €	CC Couesnon Marches de Bretagne	2 940 €
Transport des élèves	4 000 €	Etablissements scolaires – contribution transport	2 800 €
Total	**24 000 €**	**Total**	**24 000 €**

En cas de montants de facturation et/ou de subventions différent(s) des montants prévisionnels, la contribution des deux intercommunalités sera réévaluée au regard des montants réels.

Vu l'avis favorable de la Commission « Attractivité économique et emploi – Urbanisme dynamique rurale et territoire numérique » du 22 juin 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** l'organisation du forum des métiers et de l'orientation 2027 sous le format détaillé ci-dessus, ainsi que le plan de financement prévisionnel afférent ;
- **D'AUTORISER** la Présidente ou le Vice-Président délégué à signer tous documents afférents dont les demandes de financements.

Fait et délibéré en séance le 06/07/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET